

« COVID-19 » DHC TOUJOURS DISPONIBLE !

DHC Avocats
15 avril 2020

TOUJOURS DISPONIBLE !

Le coronavirus (la « COVID-19 ») nous touche tous, tant sur le plan personnel que professionnel. À titre de cabinet d'avocats responsable, nous avons à cœur la santé de notre équipe, mais aussi de nos familles et de notre communauté. DHC a déjà mis en place plusieurs mesures visant à assurer un service continu et de qualité à sa clientèle. DHC TOUJOURS DISPONIBLE c'est donc l'accès à tous vos professionnels au bout du fil ou à un clic comme si nous étions physiquement à vos côtés en tout temps.

Service complet et en continu

Aujourd'hui, avec l'annonce de la fermeture de toutes les entreprises et commerces non essentiels, DHC désire confirmer que toute son équipe demeure disponible et joignable en tout temps. Nos systèmes informatiques ont été adaptés pour permettre le travail à distance de façon efficace pour toute notre équipe d'avocats, d'adjointes et autre personnel de soutien à nos opérations.

Une équipe complète et disponible

La situation actuelle entraîne des bouleversements, des questionnements et des inquiétudes chez nos clients et nous en sommes pleinement conscients. DHC TOUJOURS DISPONIBLE vise à vous permettre d'accéder à nos conseils et l'appui de notre équipe en tout temps.

N'hésitez pas à nous contacter le jour, le soir ou même les fins de semaines que ce soit par courriel (préféablement) ou au téléphone pour toutes questions qui nécessiteraient nos services. Vous êtes invités à consulter notre site internet pour les adresses courriel de toute notre équipe, mais également leur numéro de téléphone portable pour être joint dès qu'un besoin se manifeste.

AU PLAISIR DE TOUS VOUS REVOIR BIENTÔT!